

Ecoles Vétérinaires.

Nous attirons l'attention des intéressés sur l'annonce, dans notre dernière page, au sujet de l'étude de l'art vétérinaire. Mais nous les avertissons que les livres qu'ils peuvent ainsi se procurer seront en anglais pour la plupart. De plus, comme nous possédons dans la province plusieurs écoles vétérinaires, nulle personne ne devrait soigner les animaux sans avoir obtenu préalablement un diplôme de l'une de ces écoles.

E. A. B.

Avis.—Distribution gratuite de plans de grange-étable et de brochures sur le drainage.

L'honorable M. L. Beaubien, commissaire de l'agriculture et de la colonisation, désire que nous informions nos lecteurs qu'ils pourront obtenir gratuitement, en s'adressant au secrétaire du département, à Québec, des plans de grange-étable ainsi que des brochures sur le drainage des terres.

Les lois agricoles des Provinces maritimes.

Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur le document très important que M. Gigault, Assistant Commissaire de l'agriculture, nous fait l'honneur de nous adresser. Tout est important dans ce rapport. Mais les suggestions faites en vue d'encourager les cercles agricoles méritent l'attention spéciale de nos législateurs. Rien ne serait plus utile, à notre avis, rien ne saurait améliorer plus tôt notre agriculture, que des encouragements rationnels à accorder à nos cercles, déjà si utiles et dont l'action bien-faisante serait bientôt décuplée.

E. A. B.

Québec, 27 août 1892.

MONSIEUR Ed. A. BARNARD,
Directeur du *Journal d'Agriculture*,

Monsieur, — Comme membre de la commission sur le régime des boissons, je viens de visiter les capitales et les principales parties des provinces maritimes.

Conformément aux instructions de l'honorable M. Beaubien, j'ai en même temps étudié les lois agricoles de ces provinces et leur fonctionnement.

Je me permets de vous communiquer les renseignements que j'ai recueillis et que vous pourrez publier; ils pourront peut-être intéresser quelques uns de vos lecteurs.

NOUVELLE-ECOSSE.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

A Halifax, j'ai eu l'avantage de m'entretenir assez longuement avec M. George Lawson, secrétaire du département de l'agriculture.

Dans cette province, la loi permet d'établir autant de sociétés d'agriculture que les cultivateurs désirent en former. Pour organiser une société il faut seulement 25 membres et \$40.00 de souscriptions. L'an dernier, il y avait dans les dix-huit comtés de la Nouvelle Ecosse 81 sociétés, dont huit dans le comté de Lunenburg; le nombre des membres s'est élevé à 4159; les souscriptions à \$5,211.20 et les octrois du gouvernement à \$6,432.00.

Quoique le gouvernement soit autorisé à donner, en octrois, le double du montant des souscriptions jusqu'à concurrence de \$400.00 par comté, on remarquera que les souscriptions des cultivateurs ne sont pas loin d'être égales à l'octroi de la Législature. Je ferai observer en passant, que dans la province de Québec, en 1890, les souscriptions des membres des sociétés se sont élevées à \$25,136.69 et les octrois du gouvernement à \$35,978.30. D'après les renseignements que j'ai recueillis, les sociétés de la Nouvelle-Ecosse sont très populaires et font beaucoup de bien. Elles s'occupent surtout de l'amélioration du bétail; toutes, elles achètent des animaux reproducteurs. Si je m'en rapporte à M. Smith, directeur de l'école d'agriculture, ces sociétés sont en même temps, dans une certaine mesure, des cercles agricoles;

elles sont autorisées à consacrer une partie de leurs fonds à l'achat de publications agricoles; elles se réunissent de temps à autre pour entendre des conférences données par quelques uns de leurs membres ou par des conférenciers du gouvernement. L'hiver dernier, M. Smith lui-même a donné plusieurs conférences en présence des membres de ces associations.

Le dernier rapport du département donne les noms de plusieurs ouvrages agricoles que le commissaire conseille à ces sociétés de se procurer. Dans ce rapport on constate les efforts spéciaux que fait chaque société pour l'amélioration du bétail ou de l'agriculture, ainsi que les résultats que l'on a obtenus. Ces détails sont très intéressants et il est à désirer que nos sociétés, par leurs rapports, mettent le commissaire en état de faire connaître les progrès qu'elles font faire à l'agriculture.

CONSEIL D'AGRICULTURE.

Le conseil d'agriculture qui existait dans cette province a été aboli en 1885.

ÉCOLE D'AGRICULTURE.

A Truro, j'ai visité la ferme-école que le gouvernement y a établie; elle comprend 104 acres; elle a coûté \$7,000.00. Le gouvernement local est à construire une nouvelle école au prix de \$7,000.00. L'an dernier vingt-cinq élèves l'ont fréquentée. Sur cette ferme il y a une beurrerie.

FABRIQUE DE LAIT CONDENSÉ.

A Truro, j'ai eu l'avantage de visiter la fabrique de lait condensé. Elle reçoit chaque jour, en été, de 6 à 8 mille livres de lait et en hiver, environ 4 mille livres. Le secrétaire m'a informé qu'il pourrait, en hiver, se procurer des cultivateurs plus de lait qu'il n'en achète; s'il ne le fait pas, c'est parce que la compagnie ne veut pas fabriquer une plus grande quantité de lait condensé qu'elle n'en peut écouler.

A cette fabrique est attachée une beurrerie qui fonctionne lorsque la compagnie a en mains une trop grande quantité de lait condensé. Elle paie en été 75 centimes par 100 livres de lait et en hiver \$1.25.

On a essayé de vendre du lait condensé en Angleterre, mais cet essai n'a pas été un succès financier. La fabrication consiste à éliminer 75 pour cent de l'eau que le lait contient et à y ajouter une certaine quantité de sucre.

Tous les cultivateurs des alentours se livrent à la production du lait sur une grande échelle; quoique Truro soit à 62 milles de Halifax, elle fournit à cette dernière ville une partie du lait qu'elle consomme; ce lait est envoyé le matin par ce que les gens appellent le "milk train," le "convoi au lait." "Il n'y a pas d'émigration parmi ces cultivateurs," me disait un habitant de Truro, "parce que ceux qui se livrent à l'industrie laitière avec soin et intelligence réussissent toujours."

Je voudrais pouvoir dire la même chose de toutes les parties de la province de Québec. A Truro un bon nombre de vaches valent l'automne, ce qui permet aux cultivateurs de vendre beaucoup de lait en hiver à un prix plus élevé qu'en été.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE.

La culture des fruits a pris un grand développement dans cette province; elle a, me dit-on, exporté l'an dernier en Angleterre, au-delà de 300,000 barils de pommes; la plus grande partie de ces fruits est récoltée dans la vallée de l'Annapolis. Du convoi qui m'emportait à Yarmouth, j'ai pu contempler les nombreux et riches vergers de cette importante partie de la Nouvelle-Ecosse. Dans le voisinage j'ai vu le quai d'où sont partis les acadiens, lorsqu'ils ont été chassés de leur patrie. Près de ce quai se trouve un vieil orme qui a été le témoin silencieux des pleurs et des gémissements de ces malheureux déportés.

Il y a aussi dans cette région de longues digues construites par les acadiens avant leur bannissement; elles servent à protéger contre les inondations de la mer de vastes champs qui, sans cela, n'auraient aucune valeur.

La Nouvelle-Ecosse compte une association pomologique. Dans leur dernier rapport, les membres de cette société demandent instamment au gouvernement d'établir une école de pomologie. En lisant ces lignes, il m'a fait plaisir de me rappeler que l'honorable M. Beaubien avait décidé de combler, quant à notre province, cette lacune dont on se plaint dans la Nouvelle-Ecosse.

Il y a dans cette province des fabriques de conserves de fruits, dont l'une opère par la dessiccation ou évaporation.